



## Avis d'ouverture

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Vienne organise, pour la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2020

### UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE (CATEGORIE B)

Dans les spécialités : Musée – Bibliothèque – Archives – Documentation

#### CONDITIONS D'ACCES

Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 4<sup>ème</sup> échelon du grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Les conditions d'inscription seront appréciées au plus tard le 31 décembre 2021 en application des dispositions du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié.

DATE DE DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR LE SITE INTERNET www.cdg87.fr	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	DATE DE L'EPREUVE ECRITE
Mardi 21 janvier 2020	Mercredi 26 février 2020	Jeudi 5 mars 2020	Mardi 26 mai 2020
CDG ORGANISATEUR		LIEU DES EPREUVES	
CDG de la Haute-Vienne 55 rue de l'Ancienne Ecole Normale d'Instituteurs, B.P. 339, 87009 Limoges Tél. 05 55 30 08 53 www.cdg87.fr		Limoges ou ses environs	

Attention : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent auprès du CDG organisateur, indiqué dans le tableau ci-dessus selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur les sites internet des CDG).